

Langue : Pourquoi dire échiquier et non échéquier ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse du 14/06/2021.



@Marie Sjödin de Pixabay

Le terme échiquier a traversé plusieurs époques et a donc connu plusieurs formes au contact d'autres langues. Ces différentes formes se sont créées, notamment par le biais de **la dérivation**, qui consiste en l'ajout d'un préfixe ou d'un suffixe à un mot déjà existant.

Échiquier est ainsi **le résultat de l'évolution de la langue française**.

A lire pour comprendre l'évolution du terme

Pour comprendre cette évolution, l' article suivant en reprend les grandes étapes : [Curiosités étymologiques](#) par Gaétan Saint-Pierre, *Revue web sur la valorisation du français en milieu collégial*, Volume 15, numéro 1, 2009.

Extrait :

Échec a eu pour dérivés le nom échiquier (eschaquier, milieu XIIe) et l'adjectif échiqueté (XIIIe), terme de blason signifiant à l'origine « divisé en cases de différentes couleurs » (comme l'échiquier) et qui a aussi donné déchiqueter (milieu XVe).

Autres sources présentant l'histoire du mot échiquier

[Les mots de l'actualité](#), *savoirs.rfi.fr*, le29/06/2016.

Extrait :

En 1066, Guillaume le Conquérant gagne la bataille d'Hastings, fonde ce nouveau royaume d'Angleterre et quelque temps après va être créée l'institution de l'Echiquier.

Avec un mot français puisque le pouvoir féodal d'Angleterre parle à l'époque le français, le français de l'époque bien sûr !

Et ce mot échiquier apparait en français vers le XIIe siècle, pour désigner le tapis dont on se sert pour jouer aux échecs, mais aussi pour désigner un tapis quadrillé dont les banquiers se servaient pour faire leur compte.

Le sens du mot glisse donc pour désigner le trésor royal, ou celui du seigneur.

RFI : Radio France internationale, généralement désignée par son sigle RFI, est une station de radio publique française à diffusion internationale.

À (ré)écouter

[Les mots de l'actualité : échiquier, radio RFI, le 29/06/2016](#)[Télécharger](#)

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque publique d'information
www.bpi.fr
